

Merci pour votre confiance ! Grâce à vous, le SPELC est :

Le SYNDICAT de l'Enseignement Privé qui compte en Alsace !

Le SEUL SYNDICAT dont les responsables régionaux siègent dans TOUTES les instances représentatives de l'enseignement privé au niveau national et académique (CNEC, CCMMEP, CCMi, CCMA, CDE, CAE, CODIEC, FORMIRIS) !

VOS AVANTAGES adhérent Spelc 67 :

- Protection juridique professionnelle
- Abonnements :
Revue l'Éducateur Spelc, publications spécialisées, Spelc info départemental (par courriel).
- Accès réservé et espace dédié sur le site national et départemental.
- Services complémentaires auprès de nos partenaires : Crédit Social des Fonctionnaires, Mutuelles.

MONTANT DES COTISATIONS :

Votre cotisation est calculée sur la base de vos revenus nets à payer avant impôts et vous permet de bénéficier d'une déduction fiscale de 66%	Cotisation	Indication coût réel après déduction des impôts
Disponibilité, Chômage, Congé parental (sur justificatif), Élève	55€	19€
SEP & Professeurs dont les revenus sont inférieurs à 1200 € Délégués auxiliaires, suppléants, mi-temps ou 2° cotisation couple	60€	20€
SEP & Professeurs dont les revenus sont compris entre 1200 € et 1499 € Retraités Mandatés Spelc : j'occupe la fonction de..... (DS, membre CSE)	70€	25€
SEP & Professeurs dont les revenus sont compris entre 1500€ et 2099 €	85€	30€
SEP & Professeurs dont les revenus sont compris entre 2100 € et 2499 €	100€	35€
SEP & Professeurs dont les revenus sont compris entre 2500 € et 2999 €	115€	40€
SEP & Professeurs dont les revenus sont supérieurs à 3000 €	130€	45€

Remplissez tous les champs au verso et n'oubliez pas de retourner votre bulletin avec votre cotisation pour obtenir le reçu fiscal ! Votre bulletin est à remettre à votre Délégué d'Établissement ou à envoyer à :

Pour les enseignants et les OGEC :

Stéphanie SCHNELL

16 rue du Général de Castelnau 67000 STRASBOURG

s.schnell@spelc.fr

Dès que votre cotisation sera saisie, vous recevrez un mail de confirmation d'adhésion valant certificat d'adhésion et serez destinataire d'un questionnaire facultatif nous permettant de mieux assurer votre suivi de carrière.

RAPPEL : 66% de votre cotisation syndicale sont déductibles de votre impôt sur le revenu ou vous seront restitués sous forme de crédit d'impôt si vous êtes non imposable.

Seules les cotisations encaissées avant le 31/12/26 apparaitront sur le reçu fiscal au titre des revenus de l'année 2026. Après cette date, les sommes apparaitront au titre de l'année fiscale 2027.

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom : **Prénom :**

- Statut : ☐ enseignant du 1^{er} degré / ☐ enseignant du 2nd degré / ☐ personnel OGEC ou SEP / ☐ autre :

- Contrat : ☐ définitif (titulaire) / ☐ lauréat de concours (stagiaire) / ☐ CDD (maître délégué) / ☐ CDI (maître délégué) / ☐ actuellement en congé parental / ☐ actuellement en disponibilité

- Établissement(s) d'affectation : **- Discipline(s) enseignée(s) :**

Je suis élu(e) au CSE (Comité Social Économique) de mon établissement : ☐ oui (☐ titulaire ou ☐ suppléant) / ☐ non

Adresse personnelle :

Code postal et ville : ☎ :

Adresse mail personnelle :

Adresse mail académique :

A cocher obligatoirement pour être destinataire des publications et informations réservés aux adhérents.

Je consens à transmettre mes données au SPELC 67 qui s'engage à les utiliser conformément aux dispositions légales prévues par le Règlement Général sur la Protection des données du 27 avril 2016 (RGPD)

☐ J'autorise le SPELC 67 et national à m'adresser les informations sur ma messagerie électronique (personnelle/académique)

☐ J'autorise le SPELC 67 et national à m'adresser les publications éditées par le SPELC

☐ J'autorise le SPELC 67 à transmettre mes données personnelles à un tiers au sein de la fédération des SPELC (fédération nationale et/ou syndicats SPELC locaux en cas de mutation, de perte d'heure...)

REGLEMENT DE MA COTISATION

→ SOIT : PAIEMENT PAR UN UNIQUE VIREMENT BANCAIRE :

IBAN : FR7630003023760005000958195

BIC : SOGEFRPP

Nom du bénéficiaire : SPELC du Bas-Rhin

- Date du virement :

- Nom de votre banque :

- Libellé de votre versement :

→ SOIT : PAIEMENT PAR CHEQUE :

- Merci de remplir précisément le tableau ci-dessous et de noter les dates d'encaissement au dos du chèque

- Libellez votre chèque à : SPELC 67

Chèque	Banque	Numéro de votre chèque	Montant	Date d'émission	Mois d'encaissement souhaité	Case réservée au SPELC
1						
2						
3						

Par chèque : paiement en 3 fois possible. Seuls les chèques encaissés en 2026 apparaitront sur votre reçu fiscal 2026

Fait à :, le

Signature :

→ N'oubliez pas d'activer votre protection juridique professionnelle à partir du lien qui sera fourni sur le certificat d'adhésion !